



CAP IMTB

Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments.

DURÉE DE LA FORMATION :
2 ANS

NATURE DE LA FORMATION :
DIPLÔME NATIONAL OU
DIPLÔME D'ÉTAT

Objectifs

• L'élève étudie les différentes techniques de réparation dans les différentes spécialités du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage, carrelage, menuiserie, etc.). Pour réaliser l'ensemble de ces activités, il apprend à comprendre un dossier technique, à choisir les matériels et les outils et à quantifier les fournitures, à sécuriser le chantier - notamment à proximité des réseaux - et à utiliser des échafaudages. Il obtient aussi les compétences pour réaliser des travaux d'amélioration d'ouvrages (petite menuiserie), réparer et poser des revêtements (aux murs et sur les sols), à peindre. L'élève acquiert aussi des compétences pour réparer et installer un équipement électrique, domotique, thermique et sanitaire...

• La période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines en formation initiale.

Débouchés professionnels

Le secteur d'application est varié : écoles, hôpitaux, stades, immeubles, maisons de retraites, bâtiments industriels, secteurs associatifs, complexes touristiques... Cette activité s'exerce dans les entreprises du bâtiment et entreprises de nettoyage assurant des contrats d'entretien ainsi que dans les services internes des collectivités.

Poursuite d'études

• Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec un certificat de spécialisation (CS) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

• L'agent peut évoluer vers un poste de responsable de l'entretien, se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigorifiques...

Exemples de formations :

- Bac Pro ICCER
- Bac Pro CIEL



ADRESSE

2, bd St Jean-Baptiste de La Salle
BP 305 - 22003 SAINT-BRIEUC
Cedex 01

CONTACT

02 96 68 39 39
contact@styves-sacrecoeurlasalle.bzh
www.styves-sacrecoeurlasalle.bzh

